

Cotisations Saison 2018-2019

Tarifs valables du 1er septembre 2018 au 30 avril 2019 - Adhésion valable jusqu'au 30 septembre 2019

CATEGORIES	DEFINITION DES CATEGORIES	COTISATION AVEC RESPONSABILITÉ CIVILE	COTISATION AVEC RC ET ASSURANCE FACULTATIVE
T1	Titulaire de 25 ans et plus (né avant le 01/01/1995)	67,00 €	88,00 €
J1	Jeune de 18 à 24 ans (né entre le 01/01/1995 et le 31/12/2000)	51,00 €	67,00 €
J2	Jeune de moins de 18 ans (né après le 31/12/2000)	45,00 €	61,00 €
C1	Conjoint de membre titulaire du même club	49,00 €	70,00 €
E1	Enfant de membre de 18 à 24 ans	40,00 €	56,00 €
E2	Enfant ou petit-enfant de membre de moins de 18 ans	33,00 €	49,00 €
A1	Membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans (né avant le 01/01/1954 et inscrit avant le 01/09/2009)	56,00 €	77,00 €

5 € d'entrée sont demandés aux nouveaux adhérents pour les catégories T1, J1 et J2.

Nécessité d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives pour la première adhésion (hors compétitions) - Visite médicale annuelle conseillée (consultation possible à l'office municipal des sports de Charleville-Mézières)

L'assurance **obligatoire** "responsabilité civile" (R.C.) fournie par la fédération (13,30 €) est incluse dans la part fédérale qui comprend la licence et l'assurance R.C.

Assurance de Personne (A.P.) France et Europe facultative (21 € pour T1) : couvre les dommages corporels et certains frais subis par l'adhérent. Possibilité d'assurances renforcées incluant plus de garanties (voir fiche d'adhésion ou notice d'assurance - consultez-nous ou le site internet de la fédération).

Possibilité d'adhérer en ligne via notre site internet : www.cafca08.fr/tarif.html ou via le site de la fédération www.clubalpin.com ou encore en contactant notre correspondante adhésion Martine Lust (06.75.85.29.28).

Possibilité d'abonnement simultané à la revue de la fédération "La Montagne et Alpinisme" au tarif De 21 € (+5 € si envoi à l'étranger soit 26 €)

